

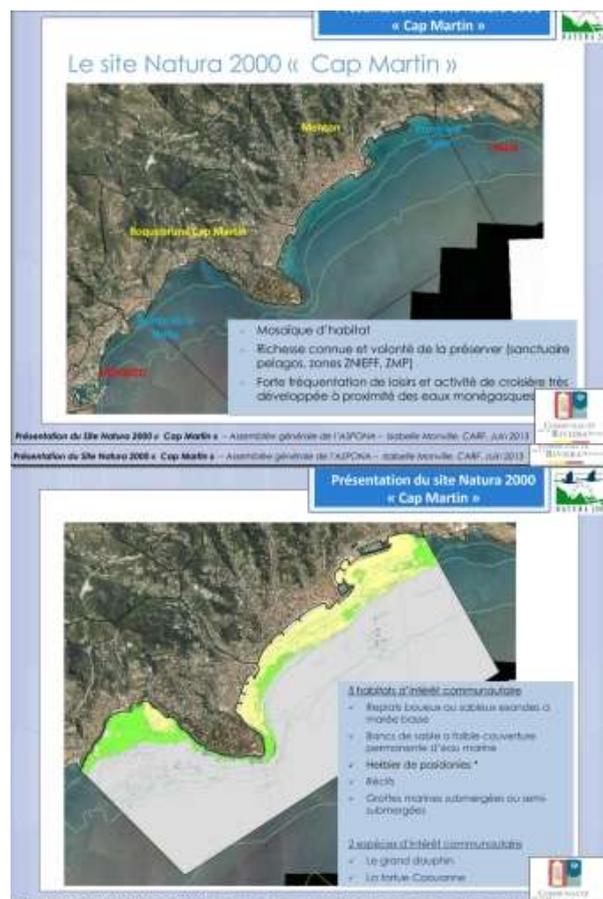
L'assemblée générale a été suivie par un exposé de Mme Isabelle MONVILLE : La mise en place de NATURA 2000 Cap Martin

Isabelle Monville, chargée de mission à la Communauté d'Agglomération, a présenté l'enjeu que représente le réseau Natura 2000 pour la conservation de la biodiversité marine. Les écosystèmes marins rendent des services indispensables (nourriture, support d'activités socio-économiques, environnement, ...) mais ils sont mal connus et surexploités. Sur la base des directives européennes « Oiseaux » et « Habitats », des sites Natura 2000 ont été sélectionnés, au total 27 000 sites en Europe, ce qui constitue le maillage le plus important de sites protégés du monde. Pour les Alpes maritimes en dehors des sites terrestres figurent « les trois caps » : la « Baie et Cap d'Antibes – Iles de Lérins », le « Cap Ferrat » et le « Cap Martin ».

Le débat a permis de mettre en évidence l'enjeu de la gestion des torrents et des vallées sur la qualité de la biodiversité marine. Il a aussi été convenu que le document d'objectif ne devait pas seulement définir des mesures et des pratiques pour assurer la conservation mais avoir une ambition de reconquête.

L'ASPONA membre du comité de pilotage tiendra informés ses adhérents et sympathisants de l'évolution du dossier, en particulier, au vu de la deuxième réunion du Comité de Pilotage qui s'est tenue le 11 octobre.

Un compte rendu plus complet de la présentation est disponible sur : <http://aspona.free.fr/>



Vallon St Roman : le retour

Un grand épisode de la vie de l'ASPONA a été en 1992 l'annulation du projet de ZAC Saint-Roman.

Vingt ans plus tard, un nouveau projet est présenté par la Mairie à la population dans le cadre d'une concertation préalable. Le projet vise la construction de logements et de places de stationnement sur le site.



L'ASPONA restera très vigilante sur le maintien de la coulée verte. Aucun des 3 scénarios présentés au cours de cette consultation ne nous satisfait. Pour en savoir plus : http://aspona.free.fr/historique/zac_st_roman_retour.html

PLU de GORBIO. Le PLU, approuvé en 2010, vient d'être soumis à enquête publique pour révision. La vallée de Gorbio est très saturée, de nouveaux immeubles sont en projet. Matin et soir il devient de plus en plus difficile aux habitants de la vallée de circuler et de se rendre à leur travail.

Monaco Yacht Show, deux victimes : les posidonies et la qualité de l'air

Comme chaque année à pareille époque, entre le Cap Martin et Monaco, la baie de Cabbé sert de vitrine pour la visite et la vente de grosses unités navales. De nombreux yachts sont ancrés devant les plages naturelles du Buse et du Golfe Bleu en l'attente d'un nouvel acquéreur.



Tous ces navires ont des ancres de plusieurs dizaines de kilos reliées à une chaîne de plusieurs dizaines de mètres. Les dégâts sont considérables. L'ancre laboure le fond tandis que la chaîne balaye l'herbier au gré de la houle.